



Mes droits face à une saisie des biens

Par **JENINE24**, le **06/09/2010** à **15:39**

Bonjour,

Dans un premier temps j'aimerais savoir quand on est propriétaire à 50% d'une SCI , le fait que l'autre propriétaire risque d'avoir une saisie de ses biens que peut t il se passer pour cette SCI, les biens immobiliers qui sont loués peuvent ils être saisis en totalité ? ou partiellement ? ou pas du tout ,

Merci de votre éclairage.
Restant à votre disposition